COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021

Présents: A. FLACHER, J. GERY, M. NAVEZ, J. LIMONE, J. GIRAUD, E. BLANC, N. DEGAND,

M. ROUCHOUSE, B. BARDY, V. CANET

Excusés: P. DUPINAY, A. CLUZEL, Y. GRANGE J. BRUNET, O. CASENEUVE

Secrétaire de séance : V. CANET

1. Lecture par Mme Le Maire de la **lettre de démission** de M. Olivier Cazeneuve du conseil municipal. Cette démission est motivée par le fait que Monsieur Cazeneuve ne dispose pas d'assez de temps pour s'investir dans le conseil municipal; il le regrette mais ne peut faire autrement pour le moment. Le conseil en prend acte tout en reconnaissant qu'il est difficile de concilier vie familiale, professionnelle et municipale.

2. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde mis à jour en juin 2021

Toutes les données ont été actualisées et concernent notamment les lieux recevant du public, les commerces de la commune, la liste des personnes vulnérables, les différents moyens matériels et humains, les hébergements possibles entre autres.

Pour mémoire, la commune peut être confrontée aux risques suivants : mouvements de terrains, feux de forêt, industriels (zone Seveso de la vallée du Rhône), technologiques (centrale de St Alban) et évènements climatiques.

Les fiches mission ont été complétées et réactualisées compte tenu du nouveau conseil municipal installé en mai dernier.

3. Décisions budgétaires modificatives

Investissement :

Les travaux de réfection de la toiture de l'église ont été insuffisamment estimés par l'entreprise lors de l'élaboration du devis : dépassement de 6700 euros pour les travaux de zinguerie.

De plus, concernant les travaux de la façade de la mairie, la peinture des fenêtres (2 couches à l'étage et 1 couche au rez de chaussée) non demandée au départ a coûté 2000 euros

Par ailleurs, pour information, les fournitures pour le nouveau plateau de la bascule ont doublé en 6 mois (estimées à 400 €, elles ont finalement couté 780 € du fait de la hausse considérable du prix des matières premières). Le conseil remercie Jean GIRAUD ainsi que les membres de sa famille qui ont réalisé la mise en place du nouveau plateau.

۰

- Nouvelle signalétique mise en place sur la place de la bascule afin de réserver une voie d'accès pour les 2 riverains à leurs propriétés
- La pose de l'abri-bus du cimetière devrait être réalisée début octobre. (produit actuellement en rupture)

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en mairie dans le cadre du Droit de Préemption Urbain.

Cela concerne la parcelle B1000 à Choron (maison d'habitation) : la commune ne fait pas valoir son DPU.

2. Information sur l'OAP « Le creux » (Orientation d'Aménagement Programmée)

La commune de St Appolinard sera commune pilote pour l'aménagement d'OAP avec l'aide de la CCPR.

Une réunion de la commission urbanisme aura lieu prochainement. Il serait souhaitable d'établir un cahier des charges afin de déterminer les souhaits de la commune concernant l'aménagement de cette Zone à Urbaniser.

3. Questions diverses

• **Cimetière :** comme toutes les années, au retour des congés d'été, les allées ont eu besoin d'un désherbage ; le maire indique également que de nombreuses tombes appartenant à des particuliers ne sont pas entretenues correctement ce qui est bien regrettable.

Pour pallier ce problème, une réflexion devra être entamée prochainement sur la nature du revêtement des allées afin de limiter les mauvaises herbes et la fréquence du désherbage manuel. Engazonnement ? Béton drainant ?

- Désignation d'un référent Ambroisie pour la commune : M. Benoît Bardy
- Suite aux **orages de juillet** et afin de remettre en état la partie basse du chemin qui mène au réservoir de Mérigneux, un devis de 650 euros (Ets BUFFIN) est présenté et accepté par le conseil municipal
- Projet de *création d'un marché bio* et local à St Appolinard. Mise en place d'un groupe de travail (Julien Limone, Jonathan Brunet, Emilie Blanc et Muriel Rouchouse)

Commission agriculture organisée par la CCPR

Problème du manque d'eau et du manque d'entretien du réseau d'irrigation

- Devis auprès de M. Cazeneuve pour l'*aménagement des espaces verts* du parking de Choron : 860 euros. Dépense financée sur les économies réalisées sur les travaux du parking.
- Courrier de M. Morel concernant l'embourbement du chemin GR65 près de Mérigneux,

notamment dû aux eaux de ruissellement (chemin rural de Mérigneux au Curthil)

- Distribution de *plaquettes de sensibilisation à l'utilisation des lingettes* (qui se retrouvent malheureusement dans les eaux usées) : elles seront jointes à la prochaine lettre municipale
- **Lecture des remerciements** de différentes associations ayant reçu des subventions de la part de la mairie.
- **Dissolution de l'association sportive bouliste locale** : 1200 euros vont être remis au CCAS de la commune. Merci à eux.
- Installation du *combi-sport* à Pourzin : besoin de petits travaux de maçonnerie avant l'installation de la structure.

Prochain conseil municipal le 13 octobre 2021à 20 H 00